

Cent soixante-quinzième session du Conseil de la FAO

Point 8.1 de l'ordre du jour: Rapport de la 33^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique (Rabat [Maroc], 26-28 mars 2024 [réunion des hauts fonctionnaires] et 18-20 avril 2024 [réunion ministérielle])

La 33^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue en deux temps. La réunion des hauts fonctionnaires, qui s'est déroulée en ligne du 26 au 28 mars 2024, a rassemblé 285 délégués représentant 51 membres, dont 2 ministres, 2 vice-ministres et 30 ambassadeurs, ainsi que 3 organisations du secteur privé, 4 organisations de la société civile et/ou non gouvernementales, 9 organisations intergouvernementales, 12 institutions de recherche, 3 organisations du système des Nations Unies et 3 pays ayant le statut d'observateur. Elle s'est ouverte sur les allocutions de M. Mohamed Sadiki, Ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts du Royaume du Maroc, et de M. Abebe Haile-Gabriel, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique.

Ont participé à la réunion ministérielle, organisée selon des modalités hybrides du 18 au 20 avril 2024, 241 délégués de 51 membres, dont 1 Chef d'État, 45 ministres, 5 vice-ministres et 32 ambassadeurs, 5 pays ayant le statut d'observateur, ainsi que des représentants de 5 organisations des Nations Unies, 10 organisations intergouvernementales, 5 organisations de la société civile, 5 associations du secteur privé et 5 institutions scientifiques ou universitaires. La cérémonie d'ouverture de la 33^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique a eu lieu le 18 avril 2024, en présence de M. Aziz Akhannouch, Premier Ministre du Royaume du Maroc, et de M. Qu Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les membres se sont penchés sur les **résultats obtenus par la FAO dans la région Afrique en 2022-2023** et ont reconnu à cet égard la contribution que l'Organisation avait apportée au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en promouvant des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs et durables.

Sur la question des *priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre stratégique 2022-2031*, les membres ont réaffirmé les quatre priorités convenues à la 32^e session de la Conférence régionale et ont demandé à l'Organisation d'affiner les modèles d'activité et de renforcer les initiatives comme Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire» et 1 000 villages numériques.

S'agissant de **tirer parti de la science et de l'innovation pour accroître la productivité et la compétitivité de l'agriculture dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine**, les membres ont reconnu le rôle central de la science et de l'innovation dans la transformation des systèmes agroalimentaires et ont encouragé à augmenter le financement de la recherche-développement agricole, en particulier dans des domaines tels que l'agriculture intelligente face au climat et l'agriculture de précision. Ils ont préconisé la création d'espaces collaboratifs où les parties prenantes pourraient trouver des solutions ensemble et partager des connaissances et des technologies par-delà les frontières.

Lors de l'examen du point intitulé «Redécouvrir les aliments africains: promouvoir les aliments autochtones pour améliorer la nutrition, la santé et la sécurité alimentaire», les membres se sont félicités de la promotion des aliments autochtones africains aux fins de l'amélioration de la nutrition, de la santé et de la sécurité alimentaire, l'accent étant mis sur les avantages nutritionnels, environnementaux, socioculturels et économiques, et se sont aussi déclarés favorables aux principes directeurs destinés à stimuler l'offre et la demande de cultures autochtones et de produits forestiers non ligneux (PFNL) grâce à la production, à l'investissement et à l'éducation des consommateurs.

En ce qui concerne la **lutte contre les pertes et le gaspillage de nourriture**, ils ont reconnu l'impact multiple (social, environnemental et économique) de cette démarche. Saluant les approches envisagées en matière de réduction des pertes et du gaspillage de nourriture, la Conférence régionale a exhorté les membres à intégrer cette question dans les politiques nationales et régionales, en insistant sur l'importance qu'elle revêt pour la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Elle a mis en exergue l'investissement dans les infrastructures, la collaboration avec le secteur privé et une approche holistique de la sécurité alimentaire.

Le Maroc, pays hôte, a fait part de son expérience s'agissant de transformer les systèmes agroalimentaires grâce, par exemple, à l'économie bleue, à la recherche et au développement de l'irrigation.

Les membres ont partagé leur expérience quant à la concrétisation des *quatre améliorations* dans leurs pays respectifs, ainsi qu'à la mise en œuvre des initiatives de l'Organisation, à savoir Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire», 1 000 villages numérique et Villes vertes.

Les membres ont conseillé à la FAO de rendre ses bureaux de pays plus agiles, plus efficaces et plus efficaces afin qu'ils puissent répondre aux nouveaux besoins des membres, conformément aux propositions contenues dans le document sur le réseau des bureaux de pays présenté à la Conférence régionale.

Les membres sont convenus de tenir la 34^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique en République islamique de Mauritanie en 2026. Les dates exactes seront fixées d'un commun accord par le pays hôte et le secrétariat de la Conférence régionale.

M. Mohamed Sadiki

Président de la 33^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts du Royaume du Maroc